

**L'ANTIFASCISME, FACTEUR
D'INTEGRATION DES ITALIENS
EN FRANCE DANS
L'ENTRE-DEUX-GUERRES**

par Pierre GUILLEN

Dans les années vingt, la France est de loin le principal pays d'accueil pour l'émigration italienne. C'est par plusieurs centaines de milliers que les Italiens viennent se fixer en France. Selon les recensements français, la colonie italienne, 419 234 personnes en 1911, 450 940 en 1921, monte à 760 116 en 1926, 808 000 en 1931 (1). Les sources italiennes donnent des chiffres supérieurs : 962 593 dès 1927 (2). L'évaluation de la colonie, qui prend en compte les retours, ne donne d'ailleurs qu'une idée imparfaite de l'importance des entrées. Selon l'Annuaire statistique italien, les départs pour la France se montent à environ 675 000 rien que pour les années 1923-1927 (3). Et il ne s'agit là que des départs officiellement enregistrés. Le nombre des Italiens établis en France au début des années trente doit donc avoir sensiblement dépassé le million, affirmation que l'on retrouve dans divers écrits de l'époque (4). Sans doute, à partir de 1927, le nombre des entrées chute brutalement car le gouvernement fasciste a pris toute une série de mesures pour freiner l'émigration, et, après 1930, la France est frappée à son tour par la crise économique mondiale. Le recensement de 1936 donne un chiffre, 720 900, inférieur à celui de 1931, 808 000 ; mais il faut tenir compte de ce qu'entre ces deux dates, 196 062 Italiens ont été naturalisés, si bien que même dans les années trente, les entrées l'ont emporté sur les départs. Si l'on veut mesurer l'ampleur du "phénomène italien", il ne faut pas se limiter à la population de nationalité italienne, mais ajouter les naturalisés : le nombre des Français d'origine italienne est passé de 140 000 en 1920 à 265 000 en 1930 et 480 000 en 1940, celui des Français d'origine franco-italienne, pour les mêmes dates, de 280 000 à 450 000 et 580 000 (5). Italiens et Franco-italiens représentant donc, dans la France des années trente, un groupe de plus de deux millions de personnes. L'importance de ce phénomène ne tient pas seulement à sa massivité mais aussi à sa diffusion géographique. Autrefois, il ne touchait guère que la région parisienne et le sud-est (6). Désormais, il affecte également, de façon considérable, le nord-est, le Nord-Pas-de-Calais, le sud-ouest, la Seine Inférieure, et se dilue dans un grand nombre d'autres départements où le nombre des Italiens dépasse le millier. Devant cette situation le gouvernement italien a dû porter à quatorze le nombre des districts consulaires en France (7).

L'intégration de ce groupe dans la société française pose des problèmes plus difficiles que par le passé, car l'importance et l'extension de l'implantation des Italiens provoquent, de la part de la population française, des réactions de rejet. D'un autre côté, le gouvernement fasciste s'efforce d'embrigader la colonie italienne en France et d'en préserver l'italianité. Notons que ces deux facteurs qui s'opposent à l'intégration n'affectent pas seulement les nouveaux immigrés ; ils s'exercent également sur ceux qui sont établis en France depuis longtemps et tendent à remettre en cause l'immigration.

Du côté de la population française, les réactions négatives ont d'abord des motivations d'ordre économique. Une minorité sans doute, 3 la ville les employeurs, à la campagne les propriétaires terriens et les gros fermiers, voit d'un bon œil l'immigration italienne parce qu'elle pèse sur les salaires, modère les revendications des salariés français, permet d'aggraver les contrats de métayage. Mais l'ensemble des salariés s'inquiète de la concurrence qui lui est faite sur le marché du travail, les petits commerçants et les artisans rendent leurs concurrents italiens responsables de leurs difficultés" les petits paysans accusent les Italiens de faire hausser les fermages et les métayages, et, par leurs achats, d'élever le prix des terres, ce qui empêche d'acquérir le lopin convoité (8). Naturellement, dans les années trente, la crise économique avive ces réactions ; l'on établit un lien entre l'ampleur du chômage et le nombre des Italiens sur le marché du travail, l'on réclame une législation réservant aux nationaux le "travail national" : d'où les lois de 1932 (9).

Mais cette législation résulte aussi de motivations d'ordre nationaliste. L'action entreprise par les autorités italiennes pour contrôler et embrigader leurs nationaux installés en France fait prendre conscience de l'importance de l'implantation italienne dans le pays, considérée bientôt comme une menace pour la cohésion nationale ; campagnes de presse, floraison de brochures agitent le spectre d'une "colonisation par l'intérieur". A mesure que les relations se tendent avec le gouvernement de Rome, c'est la sécurité même du pays qu'on juge en diriger.

Le gouvernement fasciste fait tout en effet pour préserver l'italianité des émigrés, empêcher leur absorption dans la société du pays d'accueil. Il place sous le contrôle des consulats la plupart des associations italiennes de bienfaisance, de secours mutuel, récréatives, culturelles, sportives (on en dénombre 237 en France en 1927), ainsi que les œuvres religieuses, scolaires, charitables de l'osera Bonomelli (10). Surtout, il cherche à encadrer les émigrés en multipliant les sections de l'Association nationale des anciens combattants italiens -on en compte 210 en France en 1933 (13)-, en créant des fasci dans un certain nombre de villes françaises -24 en 1927 (12)-, en instituant, dans chaque ressort consulaire, un Patronato emigranti italiani placé sous l'égide du consulat et financé par le Commissariat à l'Emigration (13). Dans les régions rurales, notamment dans les campagnes du sud-ouest, les cultivateurs italiens sont regroupés dans des Consorzi agrari, sociétés coopératives de crédit agricole dépendant de barques italiennes (14).

Mais cette action ne s'inscrit : pas seulement dans la tradition des gouvernements de Rome de préserver l'italianité des émigrants L'objectif est aussi, sinon plus, politique : la France n'est pas seulement le principal réceptacle de l'émigration italienne ; elle est aussi la terre d'asile de prédilection des réfugiés politiques. L'enjeu est considérable : qui va contrôler la nombreuse colonie italienne établie en France, les organisations des fuorusciti ou les agents du gouvernement de Rome ?

Dès lors l'antifasciste va jouer comme une force d'intégration, car les efforts pour préserver l'italianité en regroupant la colonie italienne dans les organisations de l'Italie officielle sont battus en brèche par la contre-propagande des fuorusciti qui détournent leurs compatriotes des sirènes fascistes et les invitent à s'insérer dans la société française à participer aux luttes politiques et sociales en France aux côtés des forces populaires.

Leur emprise croissante sur la colonie italienne est facilitée par l'antifascisme latent ou affirmé de beaucoup de nouveaux immigrés. Sans doute, l'enquête menée au lendemain de la seconde guerre mondiale sous la direction d'A. Girard et de J. Stoetzel semble contredire cette affirmation : la plupart des Italiens interrogés déclarent avoir émigré pour des raisons économiques ; seulement 12 % dans la région parisienne, 9 % dans le Lot-et-Garonne donnent une raison politique à leur départ (15). Mais faut-il se fonder sur des réponses données près de trente ans après les événements et empreintes de méfiance à l'égard de la question posée" contre le reconnaissent les enquêteurs ? En fait, l'émigration fut à la fois économique et politique. Car le flot qui arrive en France dans les années vingt est formé avant tout de travailleurs provenant des régions les plus frappées par la réaction fasciste et patronale, l'Italie du nord et du centre, surtout les petits centres où la vie a été rendue impossible aux paysans et aux ouvriers qui avaient largement participé au bienno rosso, privés de travail, soumis à toutes sortes de vexations et de violences. Comme ils le déclaraient à l'époque : "Chez nous on ne peut plus vivre. Nous allons en France pour y trouver travail et liberté." (16)

Ce caractère économique politique de l'émigration facilite l'intégration, car la plupart ne peuvent ni ne veulent retourner en Italie, d'où leur volonté de s'insérer dans la société française, surtout à partir du moment où le régime fasciste n'apparaît plus comme un phénomène éphémère mais prend de la durée. "Plutôt que de retourner dans cet enfer (l'Italie), on s'adaptera à tout " (17). Parmi eux, beaucoup de cadres et de militants qui ont participé aux luttes de l'après-guerre et qui emportent avec eux le souvenir de la défaite subie et le désir de revanche. Une revanche qu'ils comptent préparer en France, avec le concours du peuple français. Ils ont choisi cette terre d'exil parce que pour eux, la France est le pays de 1789, de la Commune, sur lequel ils fondent de grands espoirs, car il est pour eux le grand recours contre le fascisme : si la gauche arrive au pouvoir, la France prendra la tête en Europe d'une croisade contre le fascisme. D'où leur action commune avec les forces politiques françaises de gauche et avec les organisations syndicales, soit par adhésion directe, soit par alliance permanente et étroite de leurs propres organisations lorsque celles-ci se reconstituent avec l'arrivée en France de nombreux chefs des partis démocratiques, fuyant à partir de 1926 les lois d'exception et la répression qui suit l'attentat de Zamboni. D'où leur propagande auprès de la colonie italienne dans son ensemble pour l'embrigader, l'inciter à rejoindre le terrain des luttes sociales et politiques en France et à mener, avec leurs camarades français, le même combat antifasciste.

L'intégration dans le mouvement ouvrier français a été rendue plus aisée par le renforcement du caractère prolétarien de la colonie italienne. Pour beaucoup de nouveaux immigrants, le passage en France s'est accompagné d'un changement socioprofessionnel ; paysans, artisans, commerçants, employés sont souvent devenus ouvriers. Selon le recensement de 1936, dans l'agglomération parisienne 8 Italiens sur 10 sont des salariés, la plupart ouvriers (18). Une évaluation, datant de 1930, dénombre 307 314 Italiens ouvriers d'industrie et 41 000 travailleurs agricoles (19).

De leur côté, les partis politiques et groupes divers de la gauche française ont répondu positivement à cette volonté d'insertion, en accueillant les fuorusciti dans leurs organisations et en secondant leurs efforts pour y attirer le plus grand nombre possible d'Italiens. Ils ont organisé, de concert avec les chefs de l'émigration politique italienne, une foule de rencontres, réunions, conférences, débats, meetings, manifestations où Français et Italiens se sont retrouvés côte à côte, ont appris à se connaître, à se comprendre, à constater qu'ils avaient des préoccupations et des aspirations communes. Cela a grandement facilité l'intégration, et des deux côtés : du côté des Italiens en levant peu à peu les blocages psychologiques ; du côté des Français en dissipant progressivement les préventions, les préjugés, les tendances racistes et xénophobes contre les Italiens.

Par quels canaux s'est opérée cette copénétration ? Du côté des communistes, le PCF a créé, dans son sein, des groupes de langue italienne et édité leur journal, Riscossa; dès la première conférence des groupes de langue italienne du PCF, des résolutions ont été adoptées invitant les travailleurs italiens à se battre avec les travailleurs français contre le capitalisme local et contre le fascisme international. Vers 1930, ces groupes de langue italienne comptent 1600 inscrits, plus 300 jeunes des groupes de jeunes communistes italiens. Il faut y ajouter les Italiens inscrits à des organisations sous obédience du PCF : 10 000 à la CQT-U, 5000 aux syndicats révolutionnaires, 3000 aux Comités prolétariens antifascistes, un nombre indéterminé au Secours rouge international. À côté du journal des communistes italiens, Riscossa, est édité un journal s'adressant aux sympathisants, La Vie prolétarienne (20).

Socialistes et radicaux français n'ont pas accueilli en leur sein, comme les communistes, leurs homologues italiens, mais aide à la reconstitution de leurs organisations et entretenu un" collaboration étroite avec l'organisme qui les regroupe depuis le congrès constitutif de Nérac d'avril 1927, la Concentration d'Action antifasciste (PSIL, PSI, Parti républicain, CGL, Ligue italienne des Droits de l'Homme). Les archives de la police française donnent de nombreux renseignements sur la collaboration de la SFIO avec les fuorusciti :

- présence de délégations importantes de la SFIO aux congrès du PSI, notamment au congrès de Marseille de janvier 1928, au congrès de l'unité de juillet 1930 à Paris, où L. Blum, P. Faure, T. Longuet prennent la parole devant des centaines de congressistes italiens (21) ;

- organisation, par la SFIO, de réunions où sont prononcées par des chefs socialistes et républicains italiens des conférences "bilingues" s'adressant à un public à la fois français et italien. Ces conférences sont ensuite en quelques sortes institutionnalisées avec la création, au siège de la SFIO, de l'Union journalistique italienne Giovanni Asandola, qui organise, à partir de la fin de 1928, des cycles réguliers de conférence à travers la France (22) ;

- nombreuses manifestations d'amitié franco-italienne organisées conjointement par les sections locales de la SFIO et du PSI pour commémorer divers anniversaires (23). Ce qui vaut pour la SFIO vaut également pour la CGL, qui entre tient des rapports étroits avec la CGT, reconstituée" ; à titre d'exemple, les deux confédérations organisent S Paris, le 24 octobre 1931, une grande fête pour le 25e anniversaire de la CGL, sous la présidence conjointe de Bruno Buozzi et de Léon Jouhaux.

De leur coté, les radicaux-socialistes, notamment dans le sud-ouest, multiplient les marques de sympathie pour les réfugiés politiques italiens et les manifestations où l'on voit côte à côte fuorusciti et notables locaux radicaux, maires, conseillers généraux, députés, sénateurs, CR qui n'est pas sans importance pour infléchir l'attitude de la population à l'égard des Italiens, fixés depuis peu dans la région en grand nombre, a tel point que les préfets du sud-ouest refusent de prendre contre certains chefs de l'émigration politique italienne les mesures répressives préconisées par le Ministère de l'Intérieur, de peur de déclencher de violents recousu chez leurs administrés (24).

Très important également apparaît le rôle des Ligues française et italienne des Droits des l'homme. La Ligua italienne, dirigée en France par A. De Ambris et Campolonghi, mène une double action : d'une part, encadrer le plus grand nombre possible d'Italiens fixés en France, en créant un réseau de sections locales -on en compte 92 en 1931- groupées dans des fédérations régionales -Nord, Alpes, Meurthe-et-Moselle, Centre, Provence, Riviero, Pyrénées, Aquitaine- (25) ; d'autre part, développer une campagne étroite avec la Ligue française. Ainsi, en septembre 1929, une grande fête est organisée à Muret par les deux Ligues : affiches et tracts, rédigés en français et en italien, ont invité la population de la région à s'y rendre ; du côté français V. Basch, Reccudel, Auriol, Bedouce, Rauzy, Billières, du côté italien Campolonghi, Lussu, De Ambris, Trentin, Bergamo, Rondani, Schiavettu prennent le parole. Une semaine plus tard, la Ligue française des Droits de l'Homme tient à Condom son assemblée générale ; une place de choix y est réservée aux chefs de l'émigration politique italienne et aux problèmes poses par l'Italie fasciste ; "la vraie Italie", s'écrie V. Basch, "ce sont les émigrés politiques". Le mois suivant, diverses manifestations sont organisées par les deux Ligues dans plusieurs villes du sud-ouest. En décembre, l'effort se porte sur les

départements du sud-est : à Nice, Beausoleil, Chambéry, Aix-les-Bains, les sections des deux Ligues organisent des meetings franco-italiens contre le fascisme et pour la paix (26).

En outre, De Ambris et Campolonghi écrivent fréquemment dans les Cahiers des Droits de l'Homme, pour montrer que toutes les difficultés et tous les différends entre la France et l'Italie sont dus au régime fasciste ; une fois celui-ci tombé, tout se réglera facilement dans l'amitié et la compréhension (27).

Nous abordons là un autre aspect de l'action menée en France par l'antifascisme italien, et qui contribue fortement à l'intégration de la colonie italienne en combattant chez les Français les préjugés anti-italiens : les articles écrits par les fuorusciti dans de nombreux journaux français. Le cadre limité de cette étude ne permet pas d'entrer dans les détails. Rappelons seulement les articles de Cicotti dans le Petit niçois, de membres locaux de la Ligue italienne des Droits de l'Homme dans la France du Sud-Est (Nice), la rubrique "Chronique" du proscrit italien tenue par Schiavetti dans le Petit Provençal (Marseille), la collaboration de fuorusciti au Midi socialiste (Toulouse), et, à Paris, à des journaux comme l'Oeuvre, le Populaire, l'Humanité, Tous ces articles insistent sur la distinction à faire entre deux Italie : l'Italie officielle, fasciste, dont on dénonce la malfeasance, qu'il faut combattre et abattre ; l'Italie démocratique, à laquelle se rattachent l'immense majorité des Italiens résidant en France, lesquels partagent les mêmes idéaux que le peuple français qu'ils sont prêts à aider contre la menace fasciste.

Mais ce qui contribue plus que tout à l'insertion des Italiens, ce sont les nombreuses manifestations antifascistes organisées conjointement par les groupements de fuorusciti. et par ceux de la gauche française : après avoir vibré aux mêmes discours, défilé côte à côte derrière les mêmes banderoles, scandé les mêmes slogans, comment conserver les uns à l'égard des autres réticences et préventions ?

Cela commence en 1924 avec les manifestations dans un certain nombre de villes, avec la participation de plusieurs milliers d'Italiens, à la suite du meurtre de Matteotti ; cet événement fait en effet forte impression sur l'opinion française, attire son attention sur la situation en Italie, l'amène à regarder avec sympathie les réfugiés italiens et les manifestations diverses contre le fascisme. Peu après, se constitue à Paris un Comité antifasciste qui organise une cérémonie à la Bastille (on dépose des fleurs au pied de la colonne qui porte le génie de la liberté), à l'occasion du 2e anniversaire de la Marche sur Rome, pour commémorer les victimes du fascisme, cérémonie qui a un grand écho dans la population parisienne (28).

A partir de 1926 est déclenchée en France une grande campagne antifasciste. Le congrès de l'Internationale socialiste à Marseille, en août 1925, et celui de l'Internationale communiste, à Lyon en janvier 1926, auxquels participent de nombreux émigrés italiens, ont en effet décidé de convier toutes les forces démocratiques à constituer un front unique contre le fascisme, décrit comme le principal danger menaçant les libertés et la paix. Au cours de 1926, se créent un peu partout en France des Comités prolétariens antifascistes, sous obédience communiste, animés par le PCF, la CGTU, l'ARAC,

et des comités plus larges, qui s'appellent selon les villes Comités d'entente antifascistes, Comités d'action antifasciste, Ligues antifascistes, où figurent en plus des organisations sous obédience communiste, la SPIO, la CGT, les Bourses du Travail, les radicaux-socialistes, les républicains-socialistes, la Ligue des Droits de l'Homme, l'Union des Étudiants républicains, la Libre Pensée, les loges maçonniques. A ces comités participent de nombreux Italiens, soit individuellement, soit par adhésion de leurs propres organisations. La France se couvre d'affiches et de tracts, souvent rédigés en français et en italien, Français et Italiens sont conviés aux certaines de meetings que les Comités organisent dans presque toutes les villes de quelque importance, du printemps à la fin de l'année 1926. Orateurs français et italiens y dénoncent le fascisme mussolinien, la menace qu'il constitue pour les classes moyennes et pour la classe ouvrière, protestent contre la formation de fasci en France, appellent à la lutte pour empêcher que la France ne subisse le sort de l'Italie, insistent sur l'affinité naturelle entre la France et l'Italie ; les conflits qui surgissent entre elles sont créés artificiellement par le fascisme. Parfois le meeting se termine par un défilé (29).

En plus de ces manifestations de caractère général, les comités antifascistes organisent des fêtes populaires plus particulièrement destinées à faire se rencontrer Français et Italiens émigrés dans la région (30). Des réunions ont lieu pour mettre en garde Français et Italiens contre les menées des agents du gouvernement fasciste qui cherchent en France à dresser les travailleurs des deux pays les uns contre les autres (31). Les comités appellent également à la défense du droit d'asile, à la suite d'une circulaire ministérielle du 5 octobre 1926 qui a prescrit poursuites et expulsions contre les fuorusciti qui se livreraient à des activités de caractère politique. Affiches et tracts annoncent des manifestations pour protester contre la répression dont sont victimes les Italiens résidents en France : "Pour le respect du droit d'asile et la fin du régime des expulsions. Pour la liberté d'association, de réunion, pour la liberté de presse au profit des émigrés". Un grand meeting se tient à Paris à la Maison des Syndicats, le 22 décembre 1926 ; l'on y dénonce à la fois les mesures prises en France contre les Italiens et la répression en Italie. "Au secours du peuple italien martyrisé", tel est l'appel lancé aux participants à l'aide de plus de 2000 affiches et plusieurs dizaines de millions de tracts (32).

La répression dans le Peninsula est, dans les années suivantes, le thème principal des manifestations franco-italiennes contre le fascisme. Chaque année l'anniversaire de la mort de Matteotti est commémoré dans des réunions organisées à la fois par les fuorusciti et par des notabilités locales de gauche, députés, maires, conseillers généraux socialistes et radicaux-socialistes. En 1928, avec les poursuites et procès intentés aux dirigeants du PCI, le PCF suscite la création de Comités de Défense des Victimes du Fascisme, qui organisent des manifestations dans les Bourses du Travail, devant l'ambassade et les consulats d'Italie. L'Humanité consacre de longs articles aux procès de Rome, le PCF édite avec les chefs communistes italiens réfugiés en France une brochure, *Le PCI devant le Tribunal spécial* (33). La répression s'étendant ensuite à d'autres formations politiques, la Ligue française et la Ligue italienne des Droits de l'Homme interviennent à leur tour et patronnent la formation d'un Comité de Secours aux Victimes politiques italiennes, appelant Français et Italiens à protester contre "la terreur fasciste et les crimes du Tribunal spécial fasciste". En mai 1931, à la suite de plusieurs exécutions en Italie, Français et Italiens se retrouvent devant le Mur des Fédérés (34). En 1933, le PSI et la SPIO déclenchent une campagne pour l'amnistie des détenus politiques en Italie, tandis que socialistes et communistes français et italiens constituent un Comité de Défense des Déportés de l'île de Ponza (35). L'année suivante, une grande "fête prolétarienne antifasciste" se tient à Vincennes avec la participation de nombreux dirigeants et militants français et italiens, socialistes et communistes (36).

Avec la crise économique qui atteint la France" d'autres préoccupations apparaissent. Depuis août 1930 le gouvernement italien permet à nouveau l'émigration de chômeurs ; l'arrivée dans une France frappée par le chômage de nombreux Italiens sans contrat de travail risque de provoquer des heurts entre Français et Italiens. Pour les éviter, les groupements antifascistes, notamment les deux Ligues des Droits de l'Homme, entreprennent une campagne d'explication, auprès des nouveaux arrivés comme auprès de la population d'accueil. De même, les Comités prolétariens antifascistes ne cessent de répéter que la situation des Italiens est solidaire de celle des Français devant la conjoncture de crise et de chômage" et que les uns et les autres doivent marcher la main dans la main (37).

L'Espagne également fournit à l'antifascisme franco-italien un terrain d'action commun. LA chute de la dictature de Primo de Rivera et l'avènement de la République espagnole éveillent de grands espoirs chez les fuorusciti , pour qui l'Italie ne va pas tarder à suivre cet exemple. Organisés par un Comité des "Amis de la nouvelle Espagne", qui comprend surtout des socialistes français et italiens, manifestations et meetings en l'honneur de la jeune République espagnole se succèdent tout au long de l'année 1931 (38). Quelques années plus tard, lorsqu' éclate la guerre d'Espagne, l'on retrouve Français et Italiens côte à côte dans la campagne en faveur des républicains espagnols : quêtes" envoi de secours, départ de volontaires, appels de la presse, manifestations pour amener le gouvernement Blum à prendre nettement parti. Beaucoup de fuorusciti sont partis en Espagne combattre par les armes le fascisme italien ; pour eux, la défaite de Franco aidé par Mussolini sera celle de l'Italie fasciste. Plusieurs de leurs leaders, notamment C. Rosselli et P. Nenni, quittent les Brigades et reviennent en France animer, avec les forces de la gauche française, une grande campagne en faveur de l'intervention. Nombreux sont les Italiens au Rassemblement en faveur de la République espagnole au Vélodrome Buffalo à Montrouge le 25 août 1936, au meeting du Vel' d'Hiv' du 19 septembre 1936 où l'on scande "Des avions pour l'Espagne", aux deux meetings de la Mutualité des 8 décembre 1936 et 13 février 1937 organisés par le Comité d'Aide à la Révolution espagnole. Ils participent activement également à la "Semaine au profit de l'Espagne républicaine", du 10 au 18 juillet 1938, lancée par le Comité de Solidarité du Front populaire pour l'Aide au Peuple espagnol.

A partir de l'été 1938, cependant, c'est l'évolution des rapports entre la France et l'Italie qui prend le pas dans les préoccupations des antifascistes. La tension croissante entre les deux gouvernements, les déclarations outrancièrement de Mussolini contre la France, les revendications territoriales affirmées, le risque de guerre, tout cela peut créer en France un puissant courant d'italophobie dont les immigrés risquent de pâtir. Pour l'éviter, les fuorusciti multiplient les prises de position, les déclarations, les réunions, à l'usage de l'opinion française, tandis qu'ils déploient de nouveaux efforts auprès de la colonie italienne en France pour la soustraire à l'influence des agents du gouvernement fasciste et la persuader de la solidarité d'intérêts qui l'unit à la France. Dans un souci d'efficacité, surmontant leurs divisions (la Concentration antifasciste avait éclaté en mai 1934), des représentants de toutes les nuances de l'émigration politique, y compris les communistes, tiennent à Lyon, les 28 et 29 mars 1937, un congrès qui donne naissance à une organisation unique, l'Unione popolare italiana (au sous-titre significatif : "Comité d'amitié franco-italienne"), avec des sections locales groupées en fédérations régionales.

C'est à l'occasion de la crise des Sudètes que l'Unione popolare entreprend sa première campagne d'envergure. Là où la colonie italienne est nombreuse, les fédérations tiennent des assemblées extraordinaires qui votent des motions adressées aux préfets, dénonçant les visées fascistes, mettant les Italiens établis en France à la disposition des autorités françaises, soit

militairement (constitution de brigades Garibaldi comme en 1914), soit pour les services civils, dans le cas où la France serait attaquée par l'Allemagne et l'Italie (40).

A la suite des revendications émises par Mussolini et son régime contre certaines parties du territoire français et certaines colonies, l'Unione popolare et les organisations qu'elle regroupe multiplient affiches, tracts, déclarations publiques, meetings pour se désolidariser de l'Italie fasciste, dénoncer les menaces et injures de Mussolini contre la France, affirmer leur sympathie et leur solidarité avec la France, "noble nation qui est avec la Grande-Bretagne la dernière tranchée de la démocratie devant les arrogantes menaces des pays totalitaires" (41). L'immense majorité des Italiens résidant en France n'a rien à voir avec l'Italie mussolinienne, ils "aiment la France, pays généreux et hospitalier", "pacifiste et démocratique", dont ils sont solidaires et qu'ils sont prêts à défendre, en versant leur sang, contre le fascisme italien (42). L'on multiplie les célébrations de l'amitié franco-italienne : cortèges d'anciens combattants français et italiens aux monuments aux morts, meetings avec diverses associations françaises, en présence des élus locaux, participation active aux fêtes commémoratives du 150^e anniversaire de la Révolution française (43).

Quel a été l'impact de cette action ? Divers indices montrent qu'elle a permis de renforcer, malgré la conjoncture difficile l'insertion de la colonie italienne.

Du côté des Français, les préfets soulignent, au moment des revendications fascistes contre la France, la forte émotion et l'indignation de la population, mais ils relèvent en même temps, non sans étonnement, qu'il n'y a eu aucune démonstration d'hostilité contre les ressortissants italiens. Lorsque l'Italie attaque la France, les autorités locales arrêtent, sur l'ordre du gouvernement, les Italiens de leur ressort ; dans l'Isère ces mesures provoquent de vives réactions de la population française, des démarches auprès du préfet, des prises de position de divers organismes qui soulignent que ces Italiens, établis depuis longtemps dans la région n'ont cessé de manifester leur loyalisme pour leur patrie d'accueil et sont à traiter comme des Français (44).

Du côté des Italiens le gouvernement fasciste, au début de 1939, déploie de grands efforts pour faire revenir en Italie une partie de la colonie établie en France. La Commission Ciano, créée dans ce but, envoie des émissaires dont les promesses sont alléchantes : remboursement des frais de déménagement, indemnités de voyage, primes de premier établissement, assurance d'un emploi en Italie. Le succès est à peu près nul. Ainsi, dans l'arrondissement de Vienne qui compte pourtant beaucoup d'Italiens, une seule famille s'en va (45). Quand la guerre éclate en septembre 1939, l'Unione popolare, la Ligue italienne des Droits de l'Homme, l'Association franco-italienne des anciens combattants appellent leurs compatriotes établis en France à s'engager dans l'armée française ; plusieurs dizaines de milliers répondront à cet appel.

Les combats de la Résistance ne feront qu'accélérer encore une intégration dont l'antifascisme ait été, depuis près de vingt ans, le principal agent.

NOTES

- (1) Chiffres reproduits par A.M. FAIDUTTI-RUDOLPH, L'immigration italienne dans le Sud-Est de la France, Gap, 1964, t.1, p.26. L'ouvrage d'ensemble le plus récent sur l'émigration italienne est celui de Z. CIUFFOLETTI, M. DEGLI INNOCENTI!, L'emigrazione nelle storia d'italia 1868-1975, Florence, 1978, 2 volumes.
- (2) Publication du ministère des Affaires étrangères italien sur les Italiens résidant à l'étranger à la date du 30 juin 1927. Les pages concernant les Italiens en France sont traduites dans AE Italie tome 185.
- (3) 167 182 en 1923, 201 715 en 1924, 145 529 en 1925, 111 252 en 1926, 56 784 en 1927.
- (4) Ainsi G. SALVI, L'esodo degli italiani in Francia in Almanacco socialista, 1925, p.191-211, évalue la colonie italienne en France à un million dès la mi-1924.
- (5) FAIDUTTI, op.cit.
- (6) P. MILZA, l'émigration italienne en France de 1870 à 1914 in L'emigrazione italiana in Francia prima del 1914 (a cura di J.B. DUROSELLE e E. SERRA), Milan, 1978, p.63-86.
- (7) Districts consulaires de Paris -il englobe le nord et la quasi-totalité du Bassin parisien- (160 000), Marseille (152 000), Nice (140 000), Lyon (128 000), Toulouse (69 500), Nancy (69 000), Chambéry (65 000), Metz (46 000), Toulon (40 000), Strasbourg (37 000), Reims (24 000), Le Havre (14 600), Bastia (8600), Bordeaux (8400) ; chiffres au 30 juin 1927.
- (8) Ce phénomène apparaît surtout dans le sud-ouest. Cf. G. MARCEL-REMOND" L'immigration italienne dans le Sud-Ouest de la France, thèse Droit, Paris, 1928, p.66 sq
- (9) Ces lois soumettent toute entrée de travailleurs à une autorisation ministérielle spéciale, accordée sur avis des services publics de placement. En outre, elles fixent, par professions et par régions, le pourcentage maximum d'étrangers admis.
- (10) Fondée en 1900 l'Opera Bonomelli s'attachait, par ses œuvres, à maintenir la pratique religieuse des émigrés, en langue italienne. Sur son activité en France, cf. un article de M. VAUSSARD, dans Le Correspondant, 25 déc. 1925
- (11) AN F 7/14748, note de la Sûreté Générale de juillet 1933.
- (12) A Agen, Beausoleil, Béziers, Cannes, Chambéry, Dijon, Grenoble, Le Havre, Longwy, Luz-Saint-Sauveur, Lyon, Marseille, Menton, Metz, Modane, Mulhouse, Nancy, Nice, Reims, Sète, Strasbourg, Toulon, Toulouse ; AE Italie 185, document cité.
- (13) Ces organismes cherchent à empêcher l'assimilation des émigrés en visitant les familles, en exerçant sur elles un contrôle étroit, en favorisant le maintien de liens avec l'Italie ; G. MARCEL-REMOND, op.cit., p.118-119.
- (14) G. MARCEL-REMOND, op.cit., p.99-108

- (15) A. GIRARD, J. STOETZEL, Français et immigrés. L'attitude française, l'adaptation des Italiens et des Polonais, Paris, 1953, INED, cahier n°19.
- (16) G. SALVI, op.cit.
- (17) Ibidem
- (18) A. GIRARD, J. STOETZEL, op.cit.
- (19) G.G. BONI, L'emigrazione italiana in Francia, Stato operaio, IV, 11 déc.1930, p.706-716
- (20) Ibidem
- (21) Archives Préfecture Police Paris (désormais PP), carton 278
- (22) A titre d'exemple, le programme pour 1929 prévoit des conférences de L. Ferrari, A. Labriola, G. Donati, F. Bufari, E. Chiesa, P. Nenni, M. Pistocchi, B.Cianca, C. Trêves, S. irentin, A. De Ambris. AN F 7/13249, note du 21 dec. 1928
- (23) Pour Paris et la région parisienne, nombreux rapports sur ces manifestations dans PP 278.
- (24) AN F 7/13250, divers rapports préfectoraux d'octobre 1929
- (25) AN F 7/13251, note d'avril 1931
- (26) Nombreux rapports, de septembre à décembre 1929 dans AN F 7/13250
- (27) Cf. notamment les numéros de juin et octobre 1930
- (28) Cf. G. SALVI, op.cit.
- (29) Nombreux rapports sur ces comités et ces meetings dans AN F 7/13249
- (30) A titre d'exemple, citons la fête organisée le 18 décembre 1926, à la Maison du Peuple de Montreuil, par le Comité central des comités prolétariens antifascistes, fête à laquelle ont été conviés tous les immigrés italiens de la région parisienne. AN F 7/13249, longue note de décembre 1926.
- (31) AN F 7/13249, rapport du 12 décembre 1926
- (32) AN F 7/13249, notes des 3 nov. et 22 déc. 1926
- (33) AN F 7/13249, passim. Selon la police, 5000 exemplaires de cette brochure auraient été distribués. En octobre 1928, l'exécution d'un communiste en Italie provoque une grande manifestation à Marseille tandis que L'Humanité du 22 octobre titre "contre le meurtre légal".